FEDERATION NATIONALE DES SCOP DU BTP
Association sans but lucratif
Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 64 bis rue de Monceau
75008 PARIS

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

******

27 rue des Peupliers
61600 LA FERTE MACE

Tél : 02 33 30 78 78
Fax : 02 33 30 89 81
E-mail : lafertemace@fiteco.com

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

FEDERATION NATIONALE DES SCOP DU BTP
Association sans but lucratif
Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 64 bis rue de Monceau
75008 PARIS

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

******

Aux Administrateurs de la FEDERATION NATIONALE DES SCOP DU BTP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association FEDERATION NATIONALE DES SCOP DU BTP relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du [date du début de l'exercice] à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment en qui concerne l'exhaustivité des revenus.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément**.**

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux administrateurs

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du trésorier et dans les autres documents adressés aux administrateurs sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à LA FERTE MACE, le 18 mars 2019

FITECO,
Commissaire aux Comptes

Yannick OLLIVIER
Associé

FEDERATION NATIONALE DES SCOP DU BTP
Association sans but lucratif
Loi du 1er juillet 1901
Siège social : 64 bis rue de Monceau
75008 PARIS

_____

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018

******

COMPTES ANNUELS CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

FITECO
Expertise comptable - Conseil - Audit

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12			Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles	80 668	74 955	5 713	17 960	-12 247	-68.19
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions	4 224 365	934 773	3 289 592	3 412 158	-122 566	-3.59
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	326 591	226 433	100 158	136 792	-36 633	-26.78
	Immobilisations en cours						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	130 528		130 528	130 528		
	Créances rattachées à des participations	9 328		9 328	9 688	-360	-3.72
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	1 961		1 961	1 961		
	Total I	4 773 442	1 236 162	3 537 280	3 709 086	-171 806	-4.63
	Comptes de liaison **Total II**						
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes	4 582		4 582	3 942	640	16.24
	Créances (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés	47 405		47 405	65 300	-17 895	-27.40
	Autres créances	206 713		206 713	299 461	-92 748	-30.97
	Valeurs mobilières de placement	129 551		129 551	129 551		
	Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	1 308 395		1 308 395	1 093 688	214 708	19.63
	Charges constatées d'avance (3)	25 827		25 827	47 796	-21 968	-45.96
	Total III	1 722 474		1 722 474	1 639 738	82 737	5.05
Comptes de Régularisation	Charges à répartir sur plusieurs exercices **(IV)**						
	Primes de remboursement des obligations **(V)**						
	Ecarts de conversion actif **(VI)**						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	6 495 916	1 236 162	5 259 754	5 348 824	-89 069	-1.67

(1) Dont droit au bail
(2) Dont à moins d'un an
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS ASSOCIATIFS	**Fonds propres**				
	Fonds associatifs sans droit de reprise				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	4 104 897	5 198 160	-1 093 263	-21.03
	Report à nouveau	16 211	-73 798	90 009	121.97
	Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)	-111 333	-1 003 254	891 921	88.90
	Autres fonds associatifs				
	Fonds associatifs avec droit de reprise :				
	Apports				
	Legs et donations				
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs				
	Ecarts de réévaluation				
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
	Provisions réglementées				
	Droit des propriétaires				
	Total I	4 009 774	4 121 108	-111 333	-2.70
	Comptes de liaison **Total II**				
PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS	Provisions pour risques	900 391	770 610	129 781	16.84
	Provisions pour charges				
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement				
	Fonds dédiés sur autres ressources				
	Total III	900 391	770 610	129 781	16.84
DETTES (1)	Emprunts obligataires				
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)	21 766	23	21 743	NS
	Emprunts et dettes financières divers				
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	102 184	75 595	26 589	35.17
	Dettes fiscales et sociales	110 949	174 478	-63 529	-36.41
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	114 690	207 010	-92 320	-44.60
	Instruments de trésorerie				
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance				
	Total IV	349 589	457 106	-107 517	-23.52
	Ecarts de conversion passif **(V)**				
	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	5 259 754	5 348 824	-89 069	-1.67

(1) Dont à plus d'un an 349 589 457 106
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques 21 720

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue de Biens et Services				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	1 207 670	1 535 312	-327 642	-21.34
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	13 987	302 167	-288 180	-95.37
Collectes				
Cotisations				
Autres produits	1 582 877	1 489 654	93 222	6.26
Total I	2 804 534	3 327 133	-522 599	-15.71
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)				
Autres achats et charges externes	759 085	1 213 698	-454 613	-37.46
Impôts, taxes et versements assimilés	98 021	103 942	-5 921	-5.70
Salaires et traitements	551 938	713 320	-161 382	-22.62
Charges sociales	250 424	330 788	-80 365	-24.29
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	174 853	170 031	4 822	2.84
Sur immobilisations : dotations aux provisions				
Sur actif circulant : dotations aux provisions				
Pour risques et charges : dotations aux provisions	129 781	116 051	13 730	11.83
Subventions accordées par l'association	933 394	1 027 607	-94 213	-9.17
Autres charges (2)	15 714	14 560	1 154	7.92
Total II	2 913 208	3 689 997	-776 788	-21.05
1 - Résultat d'exploitation (I-II)	-108 675	-362 864	254 189	70.05
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations	173	173		
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier				
Autres intérêts et produits assimilés	1 844	811	1 033	127.49
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V	2 017	984	1 033	105.03
Charges financieres				
Dotations aux amortissements et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI				
2. Résultat financier (V-VI)	2 017	984	1 033	105.03
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	-106 658	-361 880	255 222	70.53
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		77 877	-77 877	-100.00
Produits exceptionnels sur opérations en capital		4 494	-4 494	-100.00
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total VII		82 371	-82 371	-100.00
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		68 677	-68 677	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	4 348	279	4 068	NS
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions		654 560	-654 560	-100.00
Total VIII	4 348	723 516	-719 168	-99.40
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	-4 348	-641 145	636 797	99.32
Impôts sur les bénéfices (IX)	328	229	99	43.23
Total des produits (I+III+V+VII)	2 806 551	3 410 488	-603 937	-17.71
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX)	2 917 884	4 413 742	-1 495 858	-33.89
Solde intermédiaire	-111 333	-1 003 254	891 921	88.90
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs				
- Engagements à réaliser sur ressources affectées				
5. EXCEDENTS OU DEFICITS	-111 333	-1 003 254	891 921	88.90

ANNEXE

SOMMAIRE

page

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales 12
Permanence ou changement de méthodes 12
Informations générales complémentaires 12

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations 13
Etat des amortissements 13
Etat des provisions 14
Etat des échéances des créances et des dettes 14
Evaluation des immobilisations corporelles 15
Evaluation des amortissements 15
Evaluation des créances et des dettes 15
Evaluation des valeurs mobilières de placement 15
Produits à recevoir 15
Charges à payer 16
Charges et produits constatés d'avance 16

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

Engagement en matière de pensions et retraites 16

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 5 259 754.44 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 2 804 533.50 Euros et dégageant un déficit de -111 333.23 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Informations générales complémentaires

Tableau des ressources :

Cotisations reçues.....1 582 872
Subventions reçues.....278 890
Dotations professionnelles.....918 513
Vacations.....10 267
Autres produits d'exploitation.....5
Produits financiers.....2 017
Transferts de charges d'exploitation.....13 987

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	81 425		
Constructions sur sol propre	3 044 210		
Installations générales agencements aménagements des constructions	1 173 774		6 381
Installations générales agencements aménagements divers	36 669		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	314 360		1 374
TOTAL	4 569 013		7 755
Autres participations	140 216		
Prêts, autres immobilisations financières	1 961		
TOTAL	142 177		
TOTAL GENERAL	4 792 615		7 755

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL		757	80 668	80 668
Constructions sur sol propre			3 044 210	3 044 210
Installations générales agencements aménagements constr.			1 180 155	1 180 155
Installations générales agencements aménagements divers			36 669	36 669
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		25 811	289 923	289 923
TOTAL		25 811	4 550 957	4 550 957
Autres participations		360	139 856	139 856
Prêts, autres immobilisations financières			1 961	1 961
TOTAL		360	141 817	141 817
TOTAL GENERAL		26 928	4 773 442	4 773 442

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	63 465	12 247	757	74 955
Constructions sur sol propre	402 392	61 525		463 916
Installations générales agencements aménagements constr.	403 435	67 422		470 857
Installations générales agencements aménagements divers	22 993	3 667		26 660
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	191 244	29 992	21 463	199 773
TOTAL	1 020 063	162 606	21 463	1 161 206
TOTAL GENERAL	1 083 529	174 853	22 220	1 236 162

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	12 247				
Constructions sur sol propre	61 525				
Instal.générales agenc.aménag.constr.	67 422				
Instal.générales agenc.aménag.divers	3 667				
Matériel de bureau informatique mobilier	29 992				
TOTAL	162 606				
TOTAL GENERAL	174 853				

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	654 560				654 560
Autres provisions pour risques et charges	116 051	129 781			245 831
TOTAL	770 610	129 781			900 391
TOTAL GENERAL	770 610	129 781			900 391
Dont dotations et reprises d'exploitation		129 781			

Conformément au procès verbal du Conseil d'Administration en date du 19 juin 2018, une provision pour Congrès a été comptabilisée. Cette provision figure en autres provisions pour charges à hauteur de 125 000€.

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations	9 328	0	9 328
Autres immobilisations financières	1 961	-0	1 961
Autres créances clients	47 405	47 405	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	7 901	7 901	
Débiteurs divers	198 812	198 812	
Charges constatées d'avance	25 827	25 827	
TOTAL	291 235	279 946	11 289

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	21 766	21 766		
Fournisseurs et comptes rattachés	102 184	102 184		
Personnel et comptes rattachés	44 038	44 038		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	59 154	59 154		
Impôts sur les bénéfices	328	328		
Taxe sur la valeur ajoutée	162	162		
Autres impôts taxes et assimilés	7 266	7 266		
Autres dettes	114 690	114 690		
TOTAL	349 589	349 589		

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	20 & 50 ans
Agencts et amenagts des constr	Linéaire	10 à 25 ans
Agencts et install. diverses	Linéaire	10 ans
Matériel de bureau et informat	Linéaire	4 & 5 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement ont été évaluées à leur coût d'acquisition à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur des titres a été estimée selon la méthode FIFO (premier entré, premier sorti).

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	47 405
Autres créances	199 072
Total	246 477

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	46
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	20 518
Dettes fiscales et sociales	74 204
Autres dettes	114 690
Total	209 458

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	25 827
Total	25 827

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Le complément de provision comptabilisé au titre de l'exercice est de 4 781€.